

François VIALLA, professeur des universités, École de droit de la santé, faculté de Droit et science politique, université de Montpellier, UR-UM 206, collège du Haut Conseil de la santé publique (mandature 2017-2022), conseil d'orientation ERE Occitanie

Pourquoi un numéro dédié aux Jeux olympiques ?

Why an issue dedicated to the Olympic Games?

Le monde du sport a toujours été un miroir intéressant de la société. Les liens tissés entre l'environnement sportif et celui de la santé sont étroits et méritent assurément d'être étudiés de concert (VIALLA [Thomas], *La singularité de la relation entre le soignant et le sportif professionnel*, thèse de Droit, Montpellier, 2023).

En cette année olympique il nous a semblé opportun de consacrer un numéro de notre revue à cette confrontation entre deux univers et de croiser les regards de différentes disciplines.

Les esprits les plus chagrins nous diront probablement que l'esprit olympique n'est plus et que la maxime « *l'essentiel est de participer*¹ » appartient à une époque révolue. L'heure serait au « *sport business* », dont les enjeux financiers considérables seraient incompatibles avec « l'esprit » qui est censé animer les compétiteurs.

C'était donc mieux avant ? Est-ce certain ?

Contrairement à une idée répandue, le « sport-spectacle » et ses dérivés ne sont aucunement les « [...] produit[s] par excellence de nos sociétés contemporaines. [Ils étaient] en réalité déjà né[s] dans la Rome antique : en un mot, les courses de char, les jeux du cirque (les vrais...) présentaient déjà tous les caractères du football contemporain, avec des édifices colossaux (cent cinquante mille spectateurs au Grand Cirque) destinés à accueillir une passion déjà planétaire, du Portugal à l'Asie mineure, de l'Angleterre à la Tunisie, avec des clubs très structurés (les quatre factions) connus par leurs couleurs (les rouges, les blancs, les bleus et les verts) : nous savons qu'on criait "allez les verts !" sur les gradins...) et comprenant un personnel nombreux et spécialisé, avec des sommes d'argent fantastiques qui étaient maniées par les divers partenaires, empereurs, magistrats, clubs, sportifs de haut niveau (les cochers), avec des supporters fanatisés, avec des paris et, enfin, un culte démesuré de la superstar richissime, dont la carrière et les transferts nous sont présentés avec force détails, tout cela au grand dam des écrivains, des intellectuels de l'époque,

1 Formule attribuée, à tort, à Coubertin : « La phrase qui n'est pas sienne, "l'important, c'est de participer" (citation qui, en outre, déforme la phrase exacte : "L'important, c'est moins de gagner que de prendre part", prononcée par l'évêque de Pennsylvanie lors de son sermon aux athlètes des Jeux olympiques de Londres en 1908, puis commentée et paraphrasée par Coubertin à l'occasion du dîner offert par le Gouvernement britannique le 24 juillet 1908) », in DURRY (Jean), LAGRUE (Pierre), LUNZENFICHTER (Alain), « Jeux olympiques. Histoire du sport de 1896 à nos jours, sportifs et personnalités du sport », partie : « Pierre de Coubertin et son œuvre », *Encyclopædia universalis* (<https://www.universalis.fr/encyclopedie/jeux-olympiques/1-pierre-de-coubertin-et-son-oeuvre/>).

déjà indignés par la popularité et les gains immérités de ces sportifs tirant leur célébrité d'une activité réputée méprisante². »

Dans l'Antiquité, le monde du sport prenait déjà soin de ses « stars », et des médecins de renom entouraient les compétiteurs, afin de préserver leur santé, d'améliorer leurs performances et de leur éviter les blessures ou la mort. Γαληνός, Claudius Galenus, c'est-à-dire Galien³, est assurément renommé pour avoir été le médecin des empereurs Marc Aurèle et Commode. Il fut auparavant médecin des gladiateurs à Pergame⁴.

Gageons que la modeste contribution de notre revue à « Paris 2024 » sera respectueuse de la devise « *Citius, altius, fortius – communiter*⁵ » (« Plus vite, plus haut, plus fort – ensemble »).

2 THUILLIER (Jean-Paul), « Le corps du sportif de haut niveau dans l'Antiquité », in REYNIER (Mathieu), MATEU (Jacques) et VIALLA (François), dir., *Les assises du corps transformé, Le corps du sportif*, LEH Édition, 2010, coll. « À la croisée des regards », p. 24 ; QUEVAL (Isabelle), *Le sport, Petit abécédaire philosophique*, Larousse, 2009, v. « Antiquité », p. 20 et s.

3 Γαληνός Galīnós/Galēnós ; Claudius Galenus.

4 FELSENHED (Édouard), *La médecine du sport chez Galien : corps athlétiques, corps sains, corps malsains*, thèse, Paris-Sorbonne, 2011, <https://scanr.enseignementsup-recherche.gouv.fr/publication/these2011PA040229> ; VIALLA (Thomas), VIALLA (François), « Sport de haut niveau et professionnel, sport spectacle et secret professionnel », *RDSS*, hors-série, 2020, dossier : « Droit de la santé, médecine et sport », actes du colloque de l'Association française de droit de la santé, 2020, p. 23 et s.

5 La paternité de la formule « *Citius, altius, fortius* » revient au père dominicain Henri Didon, qui en fait la devise du lycée Albert-le-Grand d'Arcueil et que son ami, le baron de Coubertin, proposera en 1894 comme devise de l'olympisme : LAGRUE (Pierre), « La devise olympique » (<https://www.universalis.fr/encyclopedie/jeux-olympiques-les-symboles-olympiques/3-la-devise-olympique/>).